

Activités de défense des intérêts

RÉSUMÉ

Les organismes caritatifs et les organismes sans but lucratif canadiens ont contribué à façonner et à définir notre nation grâce à leur contribution à l'élaboration des politiques publiques. Les initiatives visant à interdire l'usage du tabac en milieu de travail, à préserver l'environnement et à protéger les enfants ne sont que quelques exemples de cette contribution. Le secteur offre une expertise de première ligne essentielle et parle au nom de ceux qui ne peuvent pas se défendre eux-mêmes. Il est important que ces organismes continuent d'avoir une voix forte dans les discussions de politique publique et que tous les niveaux de gouvernement soutiennent et favorisent cette participation.

CONTEXTE

Malgré l'impact positif du secteur dans les politiques publiques, il y a une certaine confusion quant aux types d'activités politiques auxquelles les organismes caritatifs sont autorisés à participer. (Certaines des limites imposées aux activités politiques ne s'appliquent pas aux organismes sans but lucratif — voir ci-dessous.) La participation des organismes caritatifs aux discussions sur les politiques a été remise en question par certains médias et par le gouvernement, ce qui fait que certains organismes caritatifs se sentent attaqués. Imagine Canada croit que la pleine participation du secteur est essentielle au processus démocratique.

MESSAGES CLÉS

- Les organismes caritatifs ont joué un rôle essentiel dans la promotion d'environnements sans fumée, la réduction du tabagisme et la lutte contre les pluies acides. De même, les organismes caritatifs ont contribué à la création du Régime enregistré d'épargne-invalidité, de l'initiative canadienne pour la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants, du traité interdisant les mines antipersonnel et des lois pour lutter contre la traite des enfants et la conduite avec facultés affaiblies, pour n'en nommer que quelques initiatives.
- Solidement enracinés dans leur collectivité, les organismes caritatifs offrent un large éventail d'expertise de première ligne aux dossiers politiques et parlent souvent au nom des Canadiens marginalisés qui sont incapables de se défendre eux-mêmes.
- La participation à l'élaboration des politiques publiques, qui est régie par l'Agence du revenu du Canada, constitue une activité importante pour de nombreux organismes caritatifs.
- Créer des inégalités qui limiteraient la participation des organismes caritatifs en matière de politiques publiques tout en continuant à encourager le lobbying des entreprises serait préjudiciable au pays.

QUELQUES FAITS SUR LES ACTIVITÉS DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS

Il y a trois catégories d'activités : les activités de bienfaisance, les activités politiques et les activités partisanes.

Activités de bienfaisance

Dans le cadre de leurs activités quotidiennes, les organismes caritatifs sont appelés à promouvoir ou à défendre leur mission, et/ou à sensibiliser le public. Bien que l'ARC elle-même n'emploie pas le terme de « défense des intérêts », elle reconnaît que les activités de bienfaisance de ce type échappent

en grande partie aux restrictions ou limites imposées par la Loi de l'impôt sur le revenu. Selon l'ARC, « lorsqu'un organisme de bienfaisance soumet, sur invitation ou non, un exposé de position à un représentant élu ou à un haut fonctionnaire, cette activité est considérée comme en étant une

de bienfaisance. Même si cet organisme prône explicitement qu'une loi, une politique ou une décision de l'un ou de l'autre ordre de gouvernement au Canada ou à l'étranger devrait être maintenue, contestée ou modifiée, l'activité est considérée comme s'inscrivant de façon générale dans celles de bienfaisance¹. »

Activités politiques

L'ARC considère comme une activité politique le fait de lancer un appel à l'action politique; par exemple, si un organisme de bienfaisance incite le public à communiquer avec un haut fonctionnaire pour appuyer sa position. Les activités politiques d'un organisme caritatif doivent être liées à ses fins; les organismes caritatifs ne sont pas autorisés à investir plus de 10 % de leurs ressources à une activité politique². Note : Faire un don à un autre donataire reconnu afin de soutenir des activités

politiques est considéré comme une activité politique en tant que telle.

Activités politiques partisanes

Une activité politique partisane est une action politique qui vise à appuyer directement ou indirectement un candidat ou un parti politique ou à s'y opposer directement ou indirectement. Les activités politiques partisanes sont explicitement proscrites³.

Les limites imposées par l'ARC aux activités politiques des organismes caritatifs ne s'appliquent pas aux organismes sans but lucratif. Ce résumé est fourni à titre d'information seulement; de plus amples renseignements sur les règlements de l'ARC sur les activités politiques dans le secteur caritatif peuvent être consultés au cra-arc.gc.ca (numéro de référence CPS-022).

¹ [Énoncé de politique, Activités politiques, Agence du revenu du Canada, 2003.](#)

² Ibid.

³ Ibid.

⁴ [Enquête sectorielle, Feuille d'information 2, vol. 1, no. 3 : Activités en matière de sensibilisation du public et de politiques publiques, Imagine Canada, 2010.](#)

NOTE : Selon les données T3010 pour l'année 2012 (déclarations produites par 83 000 sur environ 86 000 organismes caritatifs), il y avait 639 organismes caritatifs (0,77 %) qui se sont engagés dans des activités politiques (c'est-à-dire, les organismes qui ont répondu par l'affirmative à la ligne 2400 ou déclaré des dépenses liées à une activité politique à la ligne 5030).

⁵ MADD Canada VIES SAUVÉES 1982-2010 : le 2 avril 2013.

⁶ [Public policy and the nonprofit sector, The Philanthropist Vol. 23, No. 4, 2011.](#)

COMBIEN D'ORGANISMES CARITATIFS S'ENGAGENT DANS DES ACTIVITÉS POLITIQUES?

Selon les recherches effectuées par Imagine Canada en 2010, un peu plus d'un tiers (39 %) des organismes caritatifs sondés avaient participé à des activités politiques autorisées au cours de l'année précédente. Ces activités consistaient à inviter le public à communiquer avec les représentants élus et les hauts fonctionnaires du gouvernement (22 %) ou à faire connaître leur opinion aux médias (19 %). La plupart des organismes caritatifs qui menaient ces activités le faisaient soit de façon irrégulière (40 %) soit quelques fois par année (37 %) — seulement 6 % d'entre eux s'y consacraient quelques fois par semaine ou plus⁴. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la recherche d'Imagine Canada sur cette question, consultez l'Enquête sectorielle dans [sourceosbl.ca](#).

EXEMPLES DE RÉUSSITES

L'impact des OSBL n'est pas toujours facile à quantifier. Cependant, en utilisant des formules scientifiques développées pour la National Highway Traffic Safety Administration des États-Unis, MADD Canada a estimé que ses travaux, ainsi que ceux de ses prédécesseurs et d'autres organismes semblables, a permis de sauver plus de 36 600 vies entre 1982 et 2010 en contribuant à la baisse des décès survenus sur la route qui sont liés à la consommation d'alcool⁵.

Dans un article publié dans *Le philanthrope*, Susan Carter énumère d'autres réussites. « [...] les organismes sans but lucratif participent à toutes les étapes du processus. Ils jouent un rôle majeur pour identifier les domaines qui requièrent une attention particulière. La pauvreté chez les enfants, la pauvreté chez les personnes âgées, le cancer du sein, le sida, les famines, l'analphabétisme, les mauvais traitements infligés aux prisonniers, la fragmentation des systèmes de pension publics et privés et le risque d'extinction de certaines espèces d'animaux et d'oiseaux sont parmi les questions soulevées par des organismes œuvrant au niveau communautaire⁶. »

Imagine Canada

un
nouveau
discours

RECADRER LA CONVERSATION SUR LES
ORGANISMES CARITATIFS ET SANS BUT LUCRATIF

IMAGINECANADA.CA/FR/DISCOURS

Poursuivant la mise en œuvre de sa Stratégie pancanadienne de mobilisation, Imagine Canada travaille actuellement avec un large éventail d'organismes dans le but d'élaborer un nouveau discours sur les organismes caritatifs et sans but lucratif du Canada, définissant leur rôle et leur contribution. En plus de notre contribution au tissu de la société, nous sommes une importante force économique et nous avons joué un rôle central dans la construction et la définition de notre nation. Le secteur reflète les valeurs canadiennes et contribue à la mise en œuvre de visions communes. Pourtant, nous n'avons pas toujours réussi à communiquer ce discours aux Canadiens. Pour plus d'information, veuillez consulter la [Trousse d'outils sur le nouveau discours](#).